

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 9 NOVEMBRE 2020-

1-le Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 10 septembre 2020 a été approuvé à l'unanimité.

2-Changement du matériel informatique de la mairie : Après avoir pris connaissance des deux devis présentés, celui de la société JVS Mairistem est retenu pour un montant TTC en investissement de 1718.46€

3-Achat d'un groupe électrogène : Cet achat est prévu plus particulièrement pour le Domicile Partagé indispensable lors d'une panne de courant prolongée. Au vue des différents devis présentés, celui de LOCARMOR est retenu pour un montant TTC de 1872€.

4-Tarifs de location de la salle de l'Etang : Certains tarifs appliqués depuis la mise en place du nouveau fonctionnement de cette salle sont à revoir :

-location de la sono et du matériel de vidéo projection –une caution séparée de 1000€ sera demandée. Les tarifs de location de ces matériels seront de 40€ pour le retro projecteur et l'écran et de 30€ pour la sono.

-location de la cuisine seule : 50€ et 60€ (hors commune).

5-Tarifs eau et assainissement pour 2021 : les tarifs suivants ont été adoptés à l'unanimité :

PAC (participation à l'assainissement collectif) : 1330€ - Abonnement : 60€ HT - prix du m3 : 1.05€ HT. Les divers travaux à la lagune sont en cours mais suspendus dus au contexte sanitaire actuel.

6-Création d'une nouvelle association d'animation au 1^{er} trimestre 2021 –le principe de création est adopté à l'unanimité. Cette nouvelle association devrait prendre en charge l'organisation financière de la fête communale de Réminiac ainsi que d'autres activités festives ou culturelles. Une réunion publique ouverte à toutes et à tous (Réminiacois ou non) sera organisée pour formalisé le bureau et le conseil d'administration. Dorés et déjà, si des personnes sont intéressées, elles peuvent se faire connaître à la mairie : E-mail : mairie.reminiac@wanadoo.fr

7- A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de modifier le nom du site internet de la Commune pour plus de lisibilité. Ce sera désormais : « Commune de Réminiac ». Il valide aussi l'adhésion de la Commune à l'application Panneau Pocket à compter du 1^{er} janvier 2021- le montant annuel de cette adhésion est de 130€TTC – des informations complémentaires seront disponibles dans le numéro de Réminiac Magazine de décembre.

8-Montant de la participation des communes environnantes (Monteneuf et Tréal) n'ayant pas d'Ecole Publique aux frais de fonctionnement (inchangé depuis 2012) : la Commission des affaires scolaires a évalué les dépenses annuelles liées au fonctionnement de l'Ecole à Réminiac. A l'unanimité, Le Conseil Municipal vote les montants suivants : 600€ par élève de primaire, 1100€ par élève de maternelle (applicable pour l'année scolaire en cours 2020/2021) qui sont encore nettement inférieurs aux montants évalués par l'éducation nationale.

9- Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre la Commune et Ploërmel Communauté pour leur confier l'instruction des demandes d'urbanisme pour le mandat en cours. (renouvelée à la suite de chaque nouvelle élection municipale)

10-Soutien des élus en faveur de l'installation d'une IRM à l'Hôpital de Ploërmel ((signature d'une motion des conseillers municipaux) et signature de la Charte de soutien des collectivités aux agriculteurs de Bretagne (participation de 0.10€/habitant).

11 - Informations sur l'embauche d'une personne en CDD 1h30par jour scolaire pour aide au service à la cantine.

12-Rénovation de la garderie et création d'une bibliothèque d'école : Toutes les subventions demandées ont été accordées couvrant au minimum 80% du projet (138 000 euros) L'appel d'offres pour les travaux est en cours (55 entreprises ont retiré un dossier) Les travaux devraient débuter en janvier/février suivant la situation sanitaire.

13- Compte tenu des dispositions sanitaires actuelles, le repas du CCAS pour 2020 sera remplacé par une distribution de colis pris distribués par les élus.

14-Date des vœux du maire à la population (vendredi 8 janvier 2020 à 18h à la salle polyvalente), si les conditions sanitaires nous l'y autorisent.

15-Fabrication de 40 masques pour les enfants de l'Ecole par une couturière bénévole, ils ont été remis à chaque parent concerné.

16-Accord du conseil pour une candidature d'achat d'un terrain au lotissement Bertho. (À ce jour 4 terrains de réservés et un de vendu).

17- Les numéros des habitations seront distribué par les élus dans chaque foyer avant la fin de l'année.

18- L'exposition prévue en Mairie et prêtée par le FRAC avec la participation d'Oust à Brocéliande est annulée ainsi que la venue de l'UTL (l'union du temps libre régional).

Divers : Monsieur le Maire demande que chaque conseiller fasse des propositions sur des projets communaux possibles et réalisables au cours de la mandature 2021/2026. L'implantation d'un marché est proposée, le principe étant acquis, des précisions seront développées dans le « Réminiac Magazine » et sur le site internet communal.